

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 12 décembre 2006 à 19 h 50 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Madame Carole Boisclair	Monsieur Réal Julien
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Nicole Bourassa	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Claude Boutin	Monsieur Martin Lafrenière
Madame France Désaulniers	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Denis Émond	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Madame Johanne Harvey	

Monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaire représentant du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public est constatée à cette séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et de procès-verbaux de séances du conseil des commissaires.

Président(e)

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 137 1206 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1206-03 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.2 Assouplissement de l'article 23.5 du régime pédagogique.
- 6.1 Brigadiers scolaires.
- 8.1 Règles de formation de groupe à l'École forestière de La Tuque.

Adopté unanimement

Adoption de
procès-verbaux

RÉSOLUTION 138 1206 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 21 novembre 2006 et de la séance extraordinaire du 5 décembre 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ces procès-verbaux;

QUE les procès-verbaux de ces séances, inscrits sur les documents 1206-04 et 1206-05, soient adoptés tel que rédigés.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Consécutivement et en référence aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc porte à l'attention des membres du conseil des commissaires une démission d'un cadre pour fins de retraite. Une résolution est alors adoptée concernant ce dossier.

Démission et
retraite de Nicole
Gagné

RÉSOLUTION 139 1206 : CONSIDÉRANT que madame Nicole Gagné, agente d'administration, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT la confirmation par la CARRA de son admissibilité à une telle retraite à compter du 6 janvier 2007;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Nicole Gagné, laquelle est afférente à sa retraite en date du 8 janvier 2007;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec madame Nicole Gagné.

Adopté unanimement

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de modifier l'article 23.5 du régime pédagogique précité afin de permettre l'accès au parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé à tout élève pour qui cette orientation serait jugée la plus pertinente et d'introduire, dès la 3^e secondaire, le principe de la concomitance entre la formation générale et la formation professionnelle.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets présentés par les commissaires, madame Nicole Bourassa souligne les difficultés liées au travail des brigadiers scolaires dans le secteur Grand-Mère. Madame Bourassa indique qu'il est constaté la vitesse élevée des automobilistes notamment à proximité de l'école Laflèche. Elle précise également que le non respect des interdictions de stationnement crée des difficultés. Les commissaires conviennent de sensibiliser la Sécurité publique de la Ville de Shawinigan sur ce problème et une résolution est adoptée en ce sens.

Demande de surveillance accrue de la Sécurité publique aux alentours de l'école Laflèche dans le secteur Grand-Mère

RÉSOLUTION 141 1206 : CONSIDÉRANT que le travail des brigadiers scolaires s'avère difficile en raison de la vitesse élevée des automobilistes notamment aux alentours de l'école Laflèche à Shawinigan dans le secteur Grand-Mère;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer la sécurité à proximité des écoles de la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que demande soit faite à la Ville de Shawinigan afin que les services de la Sécurité publique assurent une surveillance accrue aux alentours des écoles, notamment de l'école Laflèche dans le secteur Grand-Mère aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Adopté unanimement

Toujours en référence au dossier des brigadiers scolaires, les membres du conseil des commissaires adoptent une résolution afin de demander à la municipalité de Saint-Boniface d'assurer la présence de brigadiers scolaires.

Demande à la municipalité de Saint-Boniface d'assurer la présence de brigadiers scolaires aux alentours de l'école Sainte-Marie

RÉSOLUTION 142 1206 : CONSIDÉRANT que l'école Sainte-Marie a présenté une demande à la municipalité de Saint-Boniface afin de s'assurer de la présence de brigadiers scolaires aux alentours de l'école;

CONSIDÉRANT le bien-fondé de cette demande notamment en raison de la circulation achalandée et de la dangerosité afférente;

CONSIDÉRANT que la présence de brigadiers scolaires est une responsabilité municipale compte tenu qu'elle découle de la sécurité routière;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie demande à la municipalité de Saint-Boniface d'assurer la présence de brigadiers scolaires aux alentours de l'école Sainte-Marie;

QU'il soit donné suite à cette demande dans les meilleurs délais, et ce, pour l'année scolaire en cours ainsi que pour les années scolaires subséquentes.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les membres du conseil des commissaires considèrent les sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Sur ce, le directeur de ces services, monsieur Denis Lampron, présente une recommandation pour demander au MELS une mesure exceptionnelle dans le cadre des programmes de « Foresterie et Papier ». Après avoir reçu les explications de monsieur Lampron, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Financement de
groupe restreint

RÉSOLUTION 143 1206 : CONSIDÉRANT l'ampleur de la crise forestière qui sévit actuellement au Québec et les nouvelles de fermeture qui y sont associées;

CONSIDÉRANT que les centres de formation professionnelle ont développé de l'expertise en foresterie depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que les inscriptions ont diminué considérablement dans les Centres de formation en foresterie du Québec;

CONSIDÉRANT que plusieurs centres ne peuvent plus démarrer de cohortes sans risquer de provoquer un déficit;

CONSIDÉRANT que lors de la reprise de ce secteur d'activité, la pénurie de main-d'œuvre appréhendée par les comités sectoriels et par l'industrie pourrait entraîner des besoins en enseignement de qualité offert par des enseignants compétents et expérimentés.

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que demande soit faite au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que les commissions scolaires qui dispensent des programmes en « Foresterie et Papier » soient assujetties à une mesure exceptionnelle de 3 ans afin de réduire de 50 % les ratios de nombre d'élèves par groupe pour permettre de maintenir la formation à des groupes restreints et ainsi conserver à l'emploi les enseignants ayant de l'expertise et poursuivre la formation pour les étudiants qui s'intéressent toujours à ce secteur.

Adopté unanimement

Président(e)

Considération est après faite des sujets présentés par le Secrétariat général et Communications. Il est alors successivement procédé au dépôt de documents.

Composition des conseils d'établissement des écoles et des centres 2006-2007

RÉSOLUTION 144 1206 : Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soit déposé le document 1206-06 relatif à la composition des conseils d'établissement des écoles et des centres 2006-2007.

Adopté unanimement

Tableau des effectifs scolaires 1998-1999 versus 2006-2007

RÉSOLUTION 145 1206 : Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit déposé le document 1206-07 relatif à un tableau comparatif des effectifs scolaires des jeunes en formation générale 1998-1999 versus 2006-2007.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires adoptent après cela des résolutions suite à des recommandations faites par les Services des ressources humaines.

Démissions pour fins de retraite

RÉSOLUTION 146 1206 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Hélène Boisclair-LaManna, enseignante au primaire, à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 18 janvier 2007;
- ✓ Michel Cantin, ouvrier certifié d'entretien, à l'atelier Broadway à Shawinigan, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Denyse Hudon, enseignante au primaire, à l'école de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban, laquelle est effective au 11 janvier 2007;
- ✓ Louiselle Linteau, enseignante au primaire, à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006;
- ✓ Marcel Piette, enseignant au primaire, à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2006.

Adopté unanimement

Président(e)

Engagements

RÉSOLUTION 147 1206 :

CONSIDÉRANT, suite à l’affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l’emploi de la commission scolaire et possédant les qualifications requises ont soumis leur candidature;

CONSIDÉRANT, selon les dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien, que si plus d’une personne possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la commission scolaire, celle-ci procède suivant l’ordre d’ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soient affectées comme suit les personnes ci-après décrites, le tout étant conditionnel au présent mode de comblement de poste et à l’application des dispositions de la convention collective :

- ✓ Marie Girard, secrétaire, poste régulier à temps plein de 35 heures/semaine à l’école secondaire des Chutes à Shawinigan, et ce, à compter du 8 janvier 2007;
- ✓ Pierrette Couture-Filion, secrétaire de gestion, poste régulier à temps plein de 35 heures/semaine à l’école secondaire Champagnat à La Tuque, au Secrétariat général et aux Services éducatifs (jeunes), et ce, à compter du 8 janvier 2007.

Adopté unanimement

Engagements

RÉSOLUTION 148 1206 :

CONSIDÉRANT, suite à l’affichage de postes, que la commission scolaire doit combler des postes en personnel de soutien ;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé, dans un certain cas, à la tenue d’un comité de sélection et que celui-ci a soumis sa recommandation quant à l’engagement du personnel ;

CONSIDÉRANT également l’application des dispositions de la convention collective relative à la liste de priorité d’embauche pour combler un poste vacant ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE qu’il soit procédé à l’engagement des personnes suivantes :

- ✓ Sophie Lacerte, technicienne en documentation, poste régulier à temps plein à 35 heures/semaine à l’école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, et ce, à compter du 8 janvier 2007 ;
- ✓ Michel Vincent, ouvrier certifié d’entretien, poste régulier à temps plein à 38,75 heures/semaine, Atelier Broadway, secteur Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud et secteur Ouest, et ce, à compter du 8 janvier 2007.

Président(e)

QU'il demeure entendu que cet engagement est sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Retraite
progressive

RÉSOLUTION 149 1206 :

progressive;

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel demande de participer à un plan de mise à la retraite de façon

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période d'une à cinq années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE d'accepter la demande de retraite progressive de la personne suivante :

- ✓ Françoise Marcouiller, enseignante à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 5 décembre 2006.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 12 décembre 2006.

À 20 h 45, et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 150 1206 :

séance du conseil des commissaires.

Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente

Adopté unanimement

À 20 h 50, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 151 1206 :

commissaires.

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des

Adopté unanimement

Président(e)

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 152 1206 : Monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE que
soit déclarée close la présente du conseil des
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire